

DOMINIQUE NEUMAN

AVOCAT

5159, BOUL. ST-LAURENT

MONTRÉAL (QC) H2T 1R9

TÉL. 514 903 7627

COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 12 juin 2023

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 4125
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossiers RDÉ R-4208-2022.

Hydro-Québec Distribution (HQD) – Option tarifaire de Gestion de la puissance Affaires (OGA).

Phase 2.

Volet sur la demande d'ordonnance prioritaire.

Demande de remboursement de frais de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*.

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli la demande de remboursement de frais de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* au présent dossier, en Phase 2, au Volet sur la demande d'ordonnance prioritaire.

Nous invitons respectueusement la Régie à accueillir cette demande de frais. Cette demande est en effet des plus raisonnables et nous avons soumis au Tribunal des représentations actives, structurées et rigoureuses sur la demande prioritaire.

Entre autres, nous avons été, semble-t-il les premiers ([Notes sténographiques A-0015](#), pages 41-44 et suiv.), à souligner que, pour certaines strates de réduction de puissance, la proposition d'Hydro-Québec sur le mérite de la présente Phase 2, pour l'hiver 2023-2024, ne permettait pas au Distributeur de promettre aux adhérents de 2023-2024 que le tarif 2023-2024 serait égal ou supérieur au tarif 2022-2023 indexé qui serait interlocutoirement fixé pour 2023-2024. En effet, pour certaines de strates, la proposition au fond pour 2023-2024 comportait des rémunérations inférieures au tarif 2022-2023 indexé qui serait interlocutoirement fixé pour 2023-2024

Cette question est revenue en audience, notamment de la part de la Régie, de sorte que, suite à cette audience, Hydro-Québec Distribution a effectivement déposé une proposition qui « vise à neutraliser les effets défavorables, pour certains abonnements, d'une transition de la structure de crédit à cinq strates, autorisée par la décision D-2023-061 pour l'hiver 2023-2024, à la structure de rémunération (crédit) à quatre strates, proposée pour l'OGA » ([B-0034, HQD-3, Doc.6](#), page 3, lignes 6-9).

Nous espérons humblement que nos représentations ont été utiles au Tribunal.

Pour l'ensemble de ces motifs, nous invitons respectueusement la Régie à accueillir la présente demande de remboursement de frais pour la participation de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Dominique Neuman', written over a horizontal line.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*.

c.c. La demanderesse et les intervenants, par le *Système de dépôt électronique* de la Régie (SDÉ).